En tout cas, le nouveau *vill* a réuni, en première lecture, une majorité de 109 voix et tout porte à croire qu'il sera voté tel quel par la Chambre basse.

Ce projet n'a qu'un article: il retire aux autorités locales, pour l'imposer aux directeurs des écoles volontaires, le devoir de payer aux instituteurs leurs leçons de catéchisme. Et cette simple disposition a déjà fait donner au projet Mac-Kenna le surnom de West Riding Bill. Voici, en quelques mots, l'explication de cette épithète, qui fera comprendre en même temps

la genèse et le sens du projet.

L'an dernier, le Conseil local du West Riding (arrondissement occidental du comté d'York) avait, de son propre chef, refusé de payer aux instituteurs de son ressort leurs lecons de catéchisme. Condamné en première instance par la Divisional Court, le Conseil fut acquitté en appel. Cet acquittement fit sensation. C'était un triomphe éclatant pour les non-conformistes et pour tous les partisans de l'enseignement non-confessionnel. Enfin, disaient-ils, les magistrats reconnaissent le bien-fondé de nos protestations : les contribuables ne supporteront plus les frais d'un enseignement qui est pour beaucoup d'entre eux contraire aux convictions les plus profondes. D'aucuns allaient jusqu'à dire que désormais la décision de la Cour d'appel pouvant être érigée en jurisprudence, la loi Birrell devenait superflue; que le grand grief des non-conformistes était écarté, le principe de la « simple Bible » adopté et la liberté de conscience sauvegardée.

Cela voulait dire, comme nous l'avons expliqué ici même (1), qu'elle l'était au moins pour les non-conformistes, et que le Christianisme fondamental, cher à M. Birrell, serait enseigné partout aux frais des contribuables. Mais on comprend que ce résultat n'était pas du goût de ceux qui payaient pour faire instruire leurs enfants dans une religion moins amorphe.

Sans jugement téméraire, on peut croire que le gouvernement était bien heureux de la décision de la Cour d'appel. Mais le pays le fut moins, parce que ce jugement prétendu sage déchaîna, du jour au lendemain, toute une série de difficultés et de complications. Si les Conseils locaux n'étaient pas

⁽¹⁾ Cf. Etudes, 5 août 1906, p. 312 et suiv.